



Nom :

Prénom :

Âge :

SEJOUR « SKI 2023 »

Flaine (74)

Samedi 11 Février

au

Samedi 18 Février

12 à 17 ans (24 Jeunes)

+

3 animateurs

Pôle Jeunesse & Sports

Date de réception du dossier :

.....

Dossier N° :



Dossier et documents à fournir

Ce dossier comprend 7 documents :

1. Dossier et documents à fournir
2. Le bulletin d'inscription
3. Le formulaire d'engagement
4. La fiche sanitaire UCPA
5. Les tarifs et les modes de règlement
6. Le descriptif du séjour
7. Le trousseau

Constitution du dossier à remplir et à signer :

- Bulletin d'inscription
- Formulaire d'engagement
- Fiche de liaison UCPA
- Attestation d'Assurance extra-scolaire
- Photocopie carte vitale (+ attestation mutuelle le cas échéant)

Le dossier complet est à remettre au Pôle Jeunesse et Sports ou par mail à partir du **10 Septembre 2022**.

Aucun dossier incomplet ne sera accepté

Date limite d'Inscription : le Vendredi 06 Janvier 2023

Les hors commune ont la possibilité de déposer leur dossier complet dès le 10 septembre et seront placés sur liste d'attente dans l'ordre d'arrivée.

Puis intégrés à partir du 19 décembre 2022 en fonction des places disponibles.

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique soumis à votre consentement destiné à la gestion des effectifs scolaires et à l'évaluation des politiques publiques. Le recueil de ces données est obligatoire afin de procéder à l'inscription. La diffusion de ces données personnelles est strictement limitée aux personnels habilités par l'administration de la Mairie de Chambray-les-Tours. Les données à caractère personnel seront conservées durant toute la durée de la scolarisation de l'enfant. Conformément aux dispositions de la loi « informatique et libertés » N°78-17 du 6 janvier 1978, modifiée, vous disposez d'un droit d'accès, d'opposition, de rectification, d'effacement, de limitation, et de portabilité des données qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant au Délégué à la protection des données : par courrier en écrivant à l'adresse postale suivante : Mairie de Chambray-lès-Tours 7 rue de la Mairie . Vous avez également la possibilité d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle.



Bulletin d'inscription Séjour Ski 2023

L'ENFANT: Nom: _____ Prénom: _____

Date de naissance: ____/____/____ Age (au jour du départ) : ____ ans Sexe: M F

Portable du jeune : ____/____/____/____/____

Taille en cm : _____ Pointure réelle : _____ Poids : _____

Entourer l'activité choisie : SKI SNOWBOARD

Entourer le niveau dans l'activité choisie :

Initiation Perfectionnement Maitrise Confirmé Expert

LE(S) RESPONSABLE(S) LEGAL(AUX) :

NOM: _____ Prénom : _____ Qualité Père Mère Autre

☎Téléphone : ____/____/____/____/____

NOM: _____ Prénom : _____ Qualité Père Mère Autre

☎Téléphone : ____/____/____/____/____

Situation familiale : marié(e) veuf(ve) Pacsé(e) divorcé(e) séparé(e)
 célibataire vie maritale

Adresse : _____

Code postal: Ville : _____

Email : _____@_____

Au retour du séjour, j'autorise, je n'autorise pas (*), mon enfant mineur à rejoindre seul le domicile familial indiqué ci-dessus.

(*) Personnes autorisées à venir chercher l'enfant :

M/Mme _____ Qualité: _____

Je, soussigné(e) _____ certifie l'exactitude des renseignements déclarés ci-dessus.

Fait à _____ le _____ 2022





Formulaire d'engagement

Autorisation de départ

Je soussigné(e) :responsable

légal dené(e) le

• Déclare autoriser le départ de mon enfant au séjour Ski organisé par la Mairie de Chambray-Lès-Tours, BP 246, 37172 Chambray-lès-Tours à destination de **Flaine (74300) du samedi 11 Février au samedi 18 Février 2023.**

• J'accepte sans réserve les modalités d'organisation du séjour indiquées dans le descriptif.

• En cas d'accident ou d'urgence, j'autorise les animateurs à faire transporter mon enfant à l'hôpital le plus proche.

• Je m'engage à faire connaître sans délai toute modification intervenue dans la situation familiale.

• J'autorise la Ville de Chambray-lès-Tours à prendre des photos de mon enfant pour une diffusion sur les supports de communication institutionnels (magazine Méridiennes, guide pratique, etc), les supports audiovisuels et numériques municipaux (site Internet www.ville-chambray-les-tours.fr, site web ados, page facebook, chaîne Youtube des ados) : oui non

• Je suis inscrit(e) à la *newsletter* du site web <https://chambrayados.wixsite.com/website> pour recevoir les infos du séjour : oui non

Fait à Le :2022

Signature du responsable :

Fiche sanitaire de liaison

Cette fiche est à renseigner obligatoirement et en totalité par le(s) responsable(s) légal(aux) de l'enfant. Elle doit être envoyée à l'adresse administrative indiquée dans les informations pratiques. Pour les départs à l'étranger, la fiche est à remettre le jour du départ à l'accompagnateur.

Nom _____ Prénom _____ Âge _____

Sexe : Garçon Fille N° portable (s'il en possède un) : _____ Photographie (récente)

Centre UCPA Flaine (74) Nom du séjour Séjour du 12 au 18 Février 2023

du ___/___/____ au ___/___/____ 4-11 ans 11-13 ans 13-17 ans

Nom de votre CE, collectivité ou groupe : Mairie de Chambray-Lès-Tours
(si l'inscription a été faite par celui-ci ou par le biais de son code promotion)

Je soussigné(e) Mme, Mr, Nom _____ Prénom _____ responsable légal de l'enfant

Nom _____ Prénom _____ né le ___/___/____ à _____

Adresse _____ Code postal _____ Ville _____ Pays _____

Adresse E-Mail _____

Tél. portable _____ Tél. domicile _____ Tél. bureau _____

N° de Sécurité Sociale _____ Adresse CPAM _____

Couverture Maladie Universelle (CMU) OUI NON (si oui joindre l'attestation de droit CMU).

1 Autorisation de soins et renseignements médicaux

• J'autorise les responsables de l'UCPA à faire donner à l'enfant tous les soins médicaux et chirurgicaux qui pourraient être nécessaires en cas d'accident, intervention chirurgicale urgente, maladie contagieuse ou toute autre affection grave, après consultation d'un praticien.

• L'enfant a reçu les vaccinations et rappels obligatoires suivants et est, à ce jour, apte à la vie en collectivité.
Vous devez nous fournir la copie des pages de vaccinations du carnet de santé à jour de votre enfant.

Si l'enfant n'a pas reçu ces vaccins, vous devez joindre un certificat médical de contre-indication à la vaccination concernée.

• L'enfant a déjà contracté les maladies suivantes :

Scarlatine Orite Rougeole Rubéole Angine Rhumatisme Oreillons Coqueluche Varicelle

• Si l'enfant est allergique, vous devez impérativement remplir en ligne le formulaire allergie sur ucpa.com celui-ci permet de détailler précisément l'allergie(s).

Merci de **repréciser** ci-dessous les allergies qui ont été renseignées dans le formulaire en ligne : _____

Si les allergies signalées ne permettent pas d'accueillir l'enfant en toute sécurité, l'UCPA se réserve le droit d'annuler le séjour. Cependant, dans la mesure du possible nous vous proposerons les solutions suivantes : adaptation du séjour, choix d'un autre séjour ou pour les repas, vous demander de fournir des compléments alimentaires : lait végétal, pain sans gluten, goûter, et/ou faire appel à un prestataire pour des menus spécifiques qui seront à votre charge (8 € supplémentaire par repas).

Notez bien : le suivi des allergies alimentaires est mis en place différemment suivant les centres, il est donc important de nous informer à chaque nouveau séjour de ces allergies.

• L'enfant suivra-t-il un traitement durant le séjour ? OUI NON si oui lequel : _____

(l'ordonnance et les médicaments dans leurs emballages d'origine devront être conservés dans les bagages de l'enfant durant le transport, avant d'être transmis à l'assistant sanitaire sur le centre)

• Autres particularités médicales et précautions à prendre : _____

• L'enfant mouille-t-il son lit ? OUI Occasionnellement NON

• S'il s'agit d'une fille, est-elle réglée ? OUI NON Consignes particulières : _____

• Taille de l'enfant : _____ Poids : _____ Pointure : _____

2 Assurance complémentaire

IMPORTANT

Nous vous rappelons que les garanties : assistance, rapatriement, frais de recherche et de secours, assurance individuelle accident, annulation, interruption de séjour et perte de bagages, ne sont pas comprises dans le prix du séjour. Pour plus de sérénité, l'UCPA vous recommande vivement de vérifier votre couverture personnelle et de la compléter en souscrivant à l'offre Assur'vacances par le biais de notre partenaire Mutuaide Filiale Groupama (Plus d'informations ucpa.com).

En cas d'accident et l'impossibilité pour l'UCPA d'identifier l'assureur / assistant de l'enfant, l'UCPA fera appel à Mutuaide et vous demandera le remboursement des sommes avancées.

J'ai souscrit auprès de Mutuaide partenaire de l'UCPA, l'assurance "Assur'Vacances".

J'ai souscrit un contrat d'assistance / rapatriement / assurance individuelle accident auprès d'une autre compagnie d'assurance / assistance dont les coordonnées sont les suivantes :

Compagnie _____ Contrat n° _____ Téléphone du service d'assistance _____

Je ne souhaite pas souscrire de contrat d'assistance / rapatriement / assurance individuelle accident, et je m'engage à rembourser tous les frais que pourrait engager l'UCPA au titre de ces garanties.

3 En cas d'urgence : accident ou renvoi

La personne à contacter en mon absence et qui s'engage à accueillir mon enfant en cas de retour anticipé suite à un problème de santé ou à un renvoi est :

Mme, Mr, Nom _____ Prénom _____ Lien de parenté _____

Adresse _____ Code postal _____ Ville _____ Pays _____

Adresse E-Mail _____

Tél. portable _____ Tél. domicile _____ Tél. bureau _____

4 Règlement interne de l'UCPA

Pour passer de bonnes vacances, il est essentiel que chaque participant respecte le règlement interne de l'UCPA et les règles de vie collective éditées par le centre. Une réunion d'accueil en début de séjour sera faite pour te présenter et t'expliquer ces différentes règles. En cas de manquement grave à ces règles, il peut être décidé de ton renvoi immédiat sur décision unilatérale de l'équipe de direction du centre (violence, brimades, détention ou consommation d'alcool ou de stupéfiants...). En signant ci-dessous, tu comprends et tu t'engages à respecter le règlement interne tel qu'il figure dans les conditions générales d'inscription (www.ucpa-vacances.com/cgi/).

Fait à _____

Signature de l'enfant

Le ____ / ____ / ____

(précédée de la mention "lu et approuvé")

5 Autorisation de prendre votre enfant en photo ou en vidéo

L'UCPA peut être amenée à prendre des photographies ou des vidéos des enfants pendant les activités sportives ou la vie quotidienne et à les utiliser sur tous ses supports de communication sans limite ni de temps ni de lieu. L'UCPA se réserve la possibilité de céder les droits d'utilisation de ces photos à l'ensemble des entités juridiques de son Groupe, qui pourront les utiliser dans les mêmes conditions. Si vous ne souhaitez pas que l'enfant soit pris en photographie ou en vidéo au cours de son séjour, nous vous remercions de faire une lettre indiquant votre refus. Cette lettre devra être jointe à la présente Fiche de liaison.

6 Autorisation de prise en charge du mineur à l'issue du séjour

J'AUTORISE Mme, Mr, Nom _____ à prendre en charge l'enfant à la fin du séjour.

J'AUTORISE l'enfant à voyager non accompagné(e) pour quitter le centre UCPA à l'issue de son séjour, ou éventuellement lors d'un transfert entre deux centres.
(uniquement pour les 13-17 ans)

JE N'AUTORISE PAS l'enfant à voyager non accompagné(e) (hors séjours Pure Action).

 **Pour les séjours Pure Action :** j'ai bien pris connaissance que mon enfant voyagera non encadré par le centre UCPA et pourra repartir seul à l'arrivée du transport choisi.

Votre engagement

• Je certifie avoir pris connaissance des documents à produire mentionnés dans les informations pratiques au chapitre "Formalités Administratives" et m'engage à joindre tous ces documents à la présente fiche de sanitaire de liaison. Notamment vous devrez joindre :

- Un certificat médical de non contre indication à la pratique de la plongée, kitesurf, speed riding, parapente, parachutisme et/ou vol à voile si le séjour comporte au moins une séance des ces activités. (Utiliser le modèle de certificat médical sur ucpa.com).
- Une attestation d'aisance aquatique si le séjour comporte au moins une séance de sports nautiques et/ou d'eau vive (Ne concerne ni la baignade, ni les activités subaquatiques).
- Une photocopie de la carte d'identité et/ou passeport de votre enfant en cas de sortie du territoire.

• Je m'engage à rembourser à l'UCPA l'intégralité des frais avancés éventuellement pour mon compte à l'occasion de frais médicaux, pharmaceutiques, réparation et/ou remplacement de matériel mis à disposition.

• Je certifie avoir pris connaissance du programme et des activités sportives prévues lors du séjour et autorise l'enfant à pratiquer ces activités.

• Je comprends qu'en l'absence de cette fiche correctement remplie et des documents associés, l'inscription de l'enfant ne sera pas prise en compte et ne pourra donc pas être accueillie sur le centre. Pour une inscription à moins de 10 jours avant le départ, nous vous remercions de placer le dossier complet dans le bagage de l'enfant.

• Je certifie avoir pris connaissance et accepté toutes les clauses des conditions générales d'inscription et d'assurance de l'UCPA.

• J'accepte toute décision de renvoi de l'enfant et m'engage à le récupérer ou à le faire récupérer par la personne que j'ai mentionnée au chapitre "En cas d'urgence : accident, renvoi".

• Je déclare exacts et sincères tous les renseignements portés en page 1 et 2 de la présente fiche de liaison.

Fait à _____

Signature du responsable légal

Le ____ / ____ / ____

(précédée de la mention "lu et approuvé")

Vous ne devez joindre à ce dossier aucun paiement. Pour solder votre dossier d'inscription veuillez vous reporter à l'adresse indiquée dans votre confirmation d'inscription.

(Ce document sera conservé sur le centre à l'issue du séjour.)

Tarifs et mode de règlement du Séjour Ski 2023 à Flaine (74 300)

Du Samedi 11 Février au Samedi 18 Février 2023

**La facture est adressée au responsable légal qui a inscrit l'enfant
après le séjour.**

**Tarifs sous réserve de validation par le Conseil Municipal du 06
Octobre 2022.**

Chambraisiens : 540 €

Hors commune : 648 €

- 2 formules de paiement et 3 modes de règlement après réception de la facture

Formule 1 : Paiement en une seule fois

Pour les Chambraisiens	
1 ^{er} enfant	540 €
2 ^{ème} enfant (réduction de 25%)	405 €
3 ^{ème} enfant (réduction de 50%)	270 €
Hors commune	
1 ^{er} enfant	648 €
2 ^{ème} enfant (réduction de 25%)	486 €
3 ^{ème} enfant (réduction de 50%)	324 €

Formule 2 : Paiement en trois fois

Pour les Chambraisiens			
	Mars	Avril	Mai
1 ^{er} enfant	180 €	180 €	180 €
2 ^{ème} enfant (réduction de 25%)	135 €	135 €	135 €
3 ^{ème} enfant (réduction de 50%)	90 €	90 €	90 €
Hors commune			
	Mars	Avril	Mai
1 ^{er} enfant	216 €	216 €	216 €
2 ^{ème} enfant (réduction de 25%)	162 €	162 €	162 €
3 ^{ème} enfant (réduction de 50%)	108 €	108 €	108 €

Modes de règlement à réception de la facture :

- Par chèque bancaire à l'ordre de Régie Service Enfance
- En espèces (à l'accueil du Pôle Jeunesse & Sport de la Mairie)
- Par chèque ANCV
- Par paiement en ligne sur le kiosque famille (https://chambray-les-tours.kiosquefamille.fr/kiosque/portail/portail_de_fond.php).

Séjour ski 2023 12-17 ans

Flaine (74 300) du Samedi 11 Février au Samedi 18 Février 2023

Départ samedi 11 février 2023 (Parking Gymnase de la Fontaine Blanche) -> horaire du départ : 23h00

Voyage de nuit (650 km environ)

Retour Samedi 18 Février 2023 : Départ de Flaine le samedi 18 Février à 14h, retour envisagé vers minuit.

24 places – 3 animateurs

Hébergement en chambre de 3 à 4 personnes avec sanitaires commun pour 2 chambres
Pension complète : petit déjeuner, déjeuner, goûter et dîner (repas variés et équilibrés).
Déjeuners et dîners sous forme de buffet à volonté (buffet d'entrées + 2 plats au choix + salade + plateau de fromage + dessert).

Forfait "remontées mécaniques"

Prêt de matériel : récent et de qualité, il est disponible directement dans le centre UCPA.
Encadrement ski par des moniteurs diplômés UCPA, le personnel de Chambray-lès-Tours gère la vie collective.

SKI OU SNOWBOARD au choix (matin et après-midi tous les jours)

LE CENTRE

Chalets de 238 places. Il est situé au cœur de la station, elle-même interdite d'accès aux voitures, et a été entièrement rénové en 2013

LA STATION - LE DOMAINE SKIABLE

Domaine skiable « Le Grand Massif »

265 km de piste.

24 remontées mécaniques, snowpark, Big Air Bag.

Toutes les liaisons stations sont équipées d'enneigeurs.

17 pistes vertes 64 pistes bleues 45 pistes rouges 15 pistes noires

Inscriptions : A partir du Samedi 10 Septembre 2022 et jusqu'au 06 Janvier 2023

Permanence exceptionnelle le samedi 10 septembre de 9h à 13h au Forum des Associations à l'Hippodrome sur le stand « Ville de Chambray-lès-Tours ».

Dossiers disponibles au Pôle Jeunesse et Sports, 7 rue de la mairie de 8h30 à 17h et en téléchargement sur www.ville-chambray-les-tours.fr ou par mail sur simple demande.

Inscription définitive sur retour dossier complet au Pôle Jeunesse et Sports ou par mail.

Priorité accordée aux chambraisiens.

Les hors commune ont la possibilité de déposer leur dossier complet dès le 10 septembre et seront placés sur liste d'attente dans l'ordre d'arrivée. Puis intégrés à partir du 19 décembre 2022 en fonction des places disponibles.

Les basiques à prévoir selon la durée du séjour :

- Pantalons / Joggings / leggings
- Survêtement : jogging ou caleçon
- Pull / sweat
- T-shirts
- Paires de chaussettes
- 1 tenue pour dormir
- Sous-vêtements (en fonction du nombre de jours)
- Sac pour le linge sale
- Paire de baskets
- 1 paire de tongs / claquette pour la douche
- 1 lampe de poche

Tenue de ski conseillée :

- Maillot de corps
- Sous pull en coton à col roulé
- Sweat ou pull léger
- Paires de chaussettes de ski chaudes et montantes
- Pantalon de ski, salopette ou combinaison
- Blouson de ski
- 1 masque de ski "spéciale montagne" (ou lunettes de ski, mais pas idéale si météo défavorable)
- 1 paire de gants de ski
- 1 crème solaire "**spéciale montagne**" (avec indice de protection élevé)
- 1 stick à lèvres
- 1 bonnet
- 1 paire d'après ski **imperméable** pour les sorties en ville.
- Casque de ski personnel (facultatif, prêt sur place prévue dans la prestation)

Nécessaire de toilette :

- 1 grande serviette
- 1 petite serviette
- Des mouchoirs en papier
- Savon, gel douche, shampoing, brosse à dent + dentifrice
- Peigne ou brosse à cheveux
- Tampons, serviettes pour les filles
- Boules quies pour les sommeils légers
- Ordonnances et médicaments -> à fournir à l'équipe encadrante

Mise à jour COVID (en fonction de la situation d'ici là)

- **Masques grand public en quantité suffisantes (à raison de 4 à 5/jour*8 jours = environ 40 masques -> je préfère viser large plutôt que d'être en manque sur place)**
- **Gel Hydroalcoolique**

Les petits + autorisés : Téléphone portable, Ipod, appareil photo ou autre, aux risques et péril du propriétaire. Eviter les bijoux de valeur.

Les PSP, DS et autre consoles ou équivalent restent en vacances à la maison.